**TD - Le portfolio, ou le portefeuille de compétences**

La démarche portfolio est la démonstration de l’acquisition des compétences acquises durant la formation par le biais des différentes mises en situation professionnelle.

**Pourquoi un portfolio ?**

Le portfolio fait partie du dossier de candidature. Au même titre que le CV et la lettre de motivation, il est un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique.

Le portfolio est un outil personnel qui atteste du développement des compétences des futurs techniciens en informatique et de l'individualisation du parcours de formation. Plus spécifiquement, il offre la possibilité d'engager une démarche de démonstration, de progression, d'évaluation et de valorisation des compétences que l’étudiant acquiert tout au long de son cursus.

**Le portfolio n’est pas un catalogue mais il s’inscrit dans une démarche réflexive.**

Quels qu'en soient la forme, l'outil ou le support, le portfolio a pour objectif de permettre à l’étudiant d'adopter une posture **réflexive et critique** vis-à-vis des compétences acquises ou en voie d'acquisition.

Au sein du portfolio, la trajectoire de développement de l’étudiant est documentée et argumentée en mobilisant et analysant des traces, et ainsi en apportant des preuves issues de l'ensemble de ses mises en situation professionnelle (SAÉ).

**La démarche portfolio est un processus d'autoévaluation.**

Contrairement au cours de PPP qui répond à un objectif d'accompagnement dans la mise en place du projet professionnel, la démarche portfolio répond à des enjeux d'évaluation des compétences.

**En première année :**

Étape 1 : Veille

L'étudiant mène une recherche dans son réseau professionnel ou en ligne sur les portfolios réalisés pour le domaine d’activité visé. Il relève les éléments récurrents/indispensables ainsi que les contenus, fonctionnalités et designs qu’il souhaite incorporer dans son propre portfolio. Il analyse plusieurs portfolios en considérant :

* Le support
* Le champ sémantique
* Le choix des images et leur qualité
* L’organisation de l’information
* La construction des différentes pages
* La barre de navigation
* Le header/le footer
* Le choix des couleurs
* Les éléments de design
* L’accessibilité (WCAG - Web Content Accessibility Guidelines)
* Les incitations au clic ou au scroll
* Le parcours utilisateur
* La version PC vs la version mobile (en pensant à la cible)
* …

Sa veille est présentée sous forme d'un tableau comparatif. Une conclusion lui permet de définir quels contenus, designs et fonctionnalités il souhaite conserver sur son portfolio et pourquoi.

Étape 2 : Production de contenus

Il s’agit de produire le contenu pour toutes les SAE réalisées pendant la première année, en incluant :

* Un titre accrocheur/compréhensible par tous Exemple de titre :

X SAE – Recueil des besoins

✓ Refonte du site internet pour un conservatoire – Recueil et analyse des besoins du client

* La description du contexte et du sujet
* Description des missions
* Les différentes étapes du projet détaillé
* L’ensemble des compétences mobilisées (techniques, transversales et qualités humaines)
* Une conclusion reflétant une démarche réflexive
* Quatre illustrations du ou des projets (graphiques, outils utilisés, image du rendu en cours ou du rendu final, etc.)
* Un lien vers le projet finalisé

Les SAE attendues :

* Recueil de besoins
* Implémentation d’un besoin client
* Comparaison d'approches algorithmiques
* Découverte de l'environnement économique et écologique
* Installation d'un poste pour le développement

Étape 3 : Création d’un wireframe et d’un gabarit de page

**Le wireframe** : est un schéma utilisé lors de la conception d'une interface utilisateur pour définir les zones et composants qu'elle doit contenir.

**Le gabarit de page ou template** : se définit comme une mise en page prête à l'emploi, dépourvue de contenu et dotée d'éléments qui peuvent être modifiés selon les besoins.

L'étudiant doit réaliser un wireframe et un gabarit de page intégrant un emplacement pour tous les éléments demandés dans la description d'une SAE : un titre, la description du contexte et du sujet, la description des missions, les différentes étapes du projet détaillé, l’ensemble des compétences mobilisées (techniques, transversales et qualités humaines), une conclusion traduisant une démarche réflexive, au minimum quatre illustrations du projes (graphiques, outils utilisés, image du rendu en cours ou du rendu final, etc.), et un lien vers le projet finalisé.

L'étudiant suit un tutoriel vidéo pour réaliser un wireframe de son site via l’outil Figma (<https://www.youtube.com/watch?v=CFGTHjV-XaQ>), puis utilise l’outil de son choix pour réaliser une maquette ou un gabarit pour les pages SAE (<https://htpratique.com/maquettes-sites-web/>).

**Évaluation en première année : Dossier à déposer sur Moodle**

* Veille sous forme de tableau et conclusion sur les intentions de design sélectionnées
* Contenus rédigés pour toutes les SAE
* Wireframe et gabarit de votre page projet

**Critères d’évaluation en première année :**

* Respect des consignes
* Veille approfondie démontrant une recherche significative de sens esthétique et de contenu pour mettre en valeur les compétences de l’étudiant.
* Rédaction pertinente des SAE (une seule SAE sera évaluée au hasard par l’enseignante) :
  + Démarche réflexive
  + Pertinence de l’information
* Le gabarit d’une page projet soigné, présentant une harmonie globale et comprenant tous les éléments demandés
* Implication dans le cours

**En deuxième année**

**Étape 1**

L’étudiant sélectionne l’outil de son choix pour la construction du portfolio. Les étudiants peuvent choisir de coder leur site ou de passer par un builder (Wordpress, Joomla, Wix, Hubspot,….) en fonction de leurs facilités en développement web et de leurs ambitions professionnelles.

**Étape 2**

Décomposition du travail en livrables et en sous livrables. Élaboration d’un rétroplanning pour échelonner la production des différents contenus dans le temps. – date de rendu **24 mars 2023**

**Étape 3**

L’étudiant réfléchit sous la forme d’un tri de cartes ou d’une carte mentale aux différentes informations (SAE, projets, PTUT, formation(s), compétences et toutes informations jugées pertinentes) qu’il doit faire figurer sur son portfolio. Le tri de cartes lui permettra d’établir l’arborescence de son site et d’en définir l’organisation : plan du site, barre de navigation et structure de pages (cf. cours recueil des besoins du semestre 1).

**Étape 4**

L’étudiant reprend et amende le travail de présentation des différentes SAE rédigées sur n première année. Cette base lui servira à produire les premiers contenus de son portfolio. Il suit son rétroplanning jusqu’à la finalisation du portfolio.

**Contenus obligatoires :**

* La présentation de l’étudiant et de son PPP -> Penser à se définir comme technicien en informatique
* La présentation de trois SAE (minimum) réussies et du PTUT
  + Illustrations du projet fini
  + Contexte du projet
  + Description et ambition du projet
  + Technologies utilisées
  + Compétences techniques, transversales, humaines développées (ne pas oublier de s’inscrire dans une **démarche réflexive**)
  + Astuce : S’appuyer de la fiche métier du poste visé et des compétences détaillées dans le PPN pour constituer le thésaurus de son portfolio)
  + Si l’étudiant le souhaite et a le temps, il peut modifier son travail initial pour le rendre présentable sur son portfolio
  + + lien vers le projet hébergé (Attention ! à le faire ouvrir dans une nouvelle fenêtre)
* Les compétences en numérique responsable
* Un onglet Curriculum Vitae (avec CV web et téléchargeable en PDF)
* Un moyen de contact + Le maillage externe vers les autres supports pros (réseaux et CV)

**La notation en deuxième année**

Notation PPP : Pertinence de l’information, l’harmonie d’ensemble, le respect des consignes et l’implication dans le cours.

Notation Portfolio : Démarche réflexive en lien avec la présentation d’une SAE ou du PTUT de manière aléatoire (co-notation avec le professeur référant de la SAE ou du PTUT)